

Bulletin SPÉCIAL

On voit loin pour notre monde



FÉDÉRATION
QUÉBÉCOISE DES
MUNICIPALITÉS

Le 18 mars 2016

Objet : Sommaire du budget 2016-2017 du gouvernement du Québec

Mesdames,
Messieurs,

Le gouvernement du Québec a déposé hier son budget 2016-2017. Plusieurs des priorités de la FQM exposées lors des consultations prébudgétaires ont été bien accueillies par le gouvernement. **Parmi ces priorités, notons :**

230 M\$ pour le secteur forestier

La mesure la plus structurante pour les régions du Québec est sans contredit l'aide à l'industrie forestière. Le gouvernement a rendu public le *Rapport sur la compétitivité de l'industrie forestière* et propose un plan de 230 M\$ sur cinq ans. Environ la moitié de cette somme est destinée à un programme de remboursement pour les entreprises du coût des chemins multi ressources. Le reste vise le financement progressif du coût de protection des forêts, l'innovation et l'amélioration de la qualité du bois récolté. Également, 20 M\$ sont disponibles sur cinq ans pour la forêt privée. Le programme d'aide à la mise en valeur de la forêt privée est prolongé pour deux ans. En plus de ces mesures, le gouvernement consentira un rabais de tarif d'électricité pour favoriser l'investissement dans les secteurs manufacturier et de la transformation des ressources naturelles.

Un forum sur la transformation, la modernisation et l'innovation dans l'industrie forestière aura lieu en 2016. La FQM s'assurera que les positions de ses membres soient entendues.

67 M\$ pour l'industrie touristique

Afin d'appuyer le Plan d'action 2016-2020, notamment le tourisme hivernal et la mise en valeur du patrimoine de la SEPAQ, le gouvernement prévoit 67 M\$ sur cinq ans. Notons que le gouvernement prévoit 12 M\$ sur cinq ans pour la mise en œuvre des ententes de partenariat régionales.

45 M\$ pour favoriser le développement de l'industrie agroalimentaire

45 M\$ sont disponibles sur cinq ans pour l'industrie agroalimentaire afin de favoriser les exportations, soutenir la recherche en transformation alimentaire, favoriser l'utilisation des meilleures pratiques agricoles et favoriser le positionnement et l'encadrement des alcools québécois.

Cette annonce est combinée à l'élaboration d'une stratégie agroalimentaire dont les discussions s'amorceront dans les prochains mois. La FQM souhaite être au cœur de ces travaux afin de porter la voix des communautés locales et régionales qui sont principalement touchées par ce secteur majeur de notre économie.

Voirie locale

Le montant de 50 M\$ pour la réhabilitation de la voirie locale annoncé lors de l'Entente de partenariat Québec-Municipalités sera récurrent pour les quatre années de l'entente. Ainsi, 200 M\$ sont disponibles pour la réfection du réseau routier local. L'enveloppe pour l'entretien demeure cependant à 80 M\$.

Entretien de la Route verte

Le gouvernement annonce un investissement de 10,5 M\$ sur cinq ans pour l'entretien et l'amélioration de la sécurité de la Route verte. Le gouvernement revient sur sa décision en retournant dès cette année aux communautés une partie du budget coupé dans l'entretien de la Route verte, soit 500 000 \$. L'an prochain, les municipalités retrouveront 2,5 M\$ annuellement pour l'entretien de la Route verte. Aussi, 50 M\$ seront investis par le gouvernement pour l'élargissement des accotements ainsi que pour d'autres aménagements favorisant la sécurité, dont des feux cyclistes et des traverses routières.

RénoVert

À défaut d'un programme d'aide spécifique pour la mise aux normes des systèmes de traitement des eaux usées pour les résidences isolées tel que le prônait la FQM, le gouvernement annonce que les travaux d'installation de ce type de système seront dorénavant admissibles à un crédit d'impôt remboursable du programme RénoVert. Ce programme vise à faciliter la rénovation résidentielle verte. Le programme n'est cependant valide que pour la prochaine année et n'est applicable que pour les résidences principales.

Parmi les autres points du budget touchant le milieu municipal :

Les Fonds locaux d'investissement (FLI)

Le gouvernement reporte l'échéance des prêts sans intérêt accordés pour le financement des FLI au 31 décembre 2019. Le renouvellement des FLI coïncidera avec les modalités de l'Accord de partenariat avec les municipalités pour la période 2016-2019. Ce report permettra aux MRC des fonds additionnels de 20 M\$ annuellement, de 2015-2016 à 2019-2020, et ce, à même la capitalisation actuelle.

Soutien à la décontamination des sites municipaux et privés

Le gouvernement a annoncé le programme ClimatSol-Plus dans le budget 2015-2016. Il bonifie l'enveloppe actuelle du programme pour la porter à 30 M\$. Le gouvernement ajoute également un volet Réhabilitation des sites à fort potentiel de développement économique totalisant 25 M\$ sur cinq ans. Finalement, il simplifiera la gestion administrative du programme dans le but de répondre aux préoccupations des municipalités et en suivi au rapport *Faire confiance : pour une reddition de comptes au service du citoyen*.

Aide de la SOFIL pour les barrages municipaux

Les travaux correctifs visant les barrages municipaux seront désormais admissibles par le biais du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) incluant un appui financier pour les études préalables si celles-ci mènent à des travaux de réfection. Ainsi, les municipalités pourront puiser jusqu'à concurrence de 20 % de l'enveloppe qui leur est réservée dans le cadre du programme TECQ de la SOFIL pour la réfection de leur barrage à risque. La FQM réclamait un programme d'aide spécifique.

Accès au réseau cellulaire et Internet haute vitesse

Le gouvernement annoncera Québec Branché, un soutien à l'accès numérique dans toutes les régions du Québec. Le financement et les détails de ce programme demeurent toutefois à définir et la FQM gardera à l'oeil ce dossier essentiel pour le développement de plusieurs régions du Québec.

Infrastructures sportives

Parmi les 700 M\$ prévus au Plan pour la réussite en éducation et en enseignement supérieur, un montant sera disponible afin d'accroître l'accès à des installations sportives, notamment dans les municipalités.

Taxe foncière agricole

Le gouvernement souhaite simplifier le programme de crédit de taxes foncières agricoles afin d'en améliorer la gestion et d'en faciliter l'application. Nous suivrons de près les actions du gouvernement dans ce dossier.

L'équipe de la FQM

2954, boul. Laurier, bur. 560
Québec (Québec)
G1V 4T2
T 418 651-3343
Sans frais 1 866 951-3343
F 418 651-1127